COMMUNIQUÉ de PRESSE

MERCREDI 14 ET JEUDI 15 OCTOBRE 2026

Session plénière du Consiel régional

Adaptation de la Bretagne au dérèglement climatique : la Région accélère encore

Anticiper pour ne pas subir ! En matière d'atténuation au dérèglement climatique, la Région s'est engagée dans la bataille dès 2019, avec la BreizhCOP. Après les vagues de chaleur de cet été et la sécheresse qui perdure, la Région entend désormais intensifier ses interventions en matière d'adaptation. Ce travail, lancé il y a plusieurs mois, prolonge ses choix et guide son action pour préserver le pouvoir d'achat, permettre à tous et toutes de se déplacer et sauvegarder la biodiversité. D'où la volonté du Président Chesnais-Girard et de son 1er Vice-président, Michaël Quernez, de construire d'ici l'été 2027 une stratégie régionale face aux aléas climatiques. Première étape de cette démarche, un diagnostic de vulnérabilité, présenté en session, qui dresse un état des lieux complet des risques environnementaux et socio-économiques auxquels la Bretagne sera confrontée d'ici 2050 et 2100. Priorité est aussi donnée, dans les autres dossiers à l'ordre du jour, à la sobriété, au développement local et durable, et à la qualité de vie des Bretonnes et Bretons.

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

La Bretagne de 2100 se prépare dès aujourd'hui ! Si tous ses habitants et acteurs économiques doivent continuer à **réduire leurs émissions de gaz à effet de serre**, la Région doit, dans le même temps, **conduire la bataille de l'adaptation** du territoire au déréglement climatique, **pour ceux qui y vivent aujourd'hui et pour les générations futures**. Les lycéens actuellement mobilisés expriment dès à présent leurs inquiétudes quant à l'avenir. ***"Préparer la Bretagne***, déclare le Président Chesnais-Girard, ***c'est prendre aujourd'hui des décisions qui détermineront demain les conditions de vie des habitants de notre région."***

En lien **avec l'État, l'ADEME, l'agence de l'eau, l'Office français de la biodiversité, le CEREMA et la Banque des territoires**, la Région a donc confié il y a plus d'un an aux **bureaux d'études Carbone4 et Edater** la réalisation d'un **diagnostic de vulnérabilité de la Bretagne face aux aléas climatiques**. L'enjeu est de porter un **regard lucide** sur les réalités bretonnes afin de pouvoir construire ensuite une **stratégie d'adaptation robuste**.

UNE 12E RÉSERVE NATURELLE DANS LES DUNES ET PALUDS BIGOUDÈNES

Au coeur de la baie d'Audierne, la Région propose de créer **la plus grande réserve naturelle régionale de Bretagne**. Havre de biodiversité (plus de 1 400 ha), entre **dunes, landes et zones humides**, la nouvelle RNR des dunes et paluds bigoudènes, **issue d'une très large concertation**, sera gérée, avec l'appui de la Région, par les communautés de communes Haut Pays bigouden et du Pays bigouden Sud.

INVESTISSEMENTS DANS LES TRAINS LA RÉGION ENTRE DANS LA "SPITT"

Pour continuer à développer son offre ferroviaire, la Région fait le choix de **confier ses matériels** (dont ses 98 rames) à la Société publique locale "Société interrégionale des Investissements en faveur des Transports" (SPIIT), dont l'**acquisition**, la **maintenance** et la **gestion des trains sur le long terme** sont le coeur de métier.

L'adhésion de la collectivité à cette SPL vise à **préparer et sécuriser l'avenir** et à **mutualiser les moyens avec les Régions** membres de la SPIIT : **Occitanie**, **Nouvelle-Aquitaine**, **Centre-Val de Loire.**

PORTS DE PLAISANCE NORD ET SUD DEUX CONCESSIONS GLOBALES

Propriétaire de 20 ports, la Région a souhaité **faire évoluer la gouvernance de ses ports** de plaisance autour de **deux grands bassins de navigation, Bretagne Nord et Bretagne Sud.**

Une nouvelle étape est franchie cet automne avec la mise au point de **concessions sur le long terme** avec, d'une part, la SPL **Bretagne Plaisance** (St-Malo, Cancale, ports fluviaux de Rance et de Vilaine), et, d'autre part, la SPL **Compagnie des ports du Morbihan** (Lorient, Larmor-Plage, Hennebont, Vannes, Redon). L'objectif est de **renforcer les coopérations** portuaires et de **mutualiser les investissements**, notamment en matière de **transitions**.

LIAISON AÉRIENNE BREST-OUESSANT RENOUVELLEMENT DE LA DSP

La liaison entre l'aéroport de Brest Bretagne et l'île d'Ouessant est opérée par la compagnie **Finist'Air** à raison de **2 A/R par jour, du lundi au samedi**.

Cette desserte aérienne, complémentaire des 7 liaisons maritimes, répond à une **mission de service public** et à la volonté régionale de **maintenir développement insulaire et continuité territoriale.**

Le contrat actuel de **DSP (délégation de service public)** s'achevant en **mars 2028**, le temps est venu pour la Région, en charge de la desserte des îles, de relancer la procédure qui prendra plusieurs mois.

SERVICE PRESSE : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
Odile Bruley – 06 76 87 49 57 | Sylvain Le Duigou – 06 42 32 13 57 | Aymery Bot – 07 50 12 41 30 | Sébastien Jédor – 06 22 49 94 69

Adaptation au dérèglement climatique

Accélérer l'effort au regard d'un diagnostic de vulnérabilité complet

Après plusieurs mois de travail et la présentation de ce diagnostic de vulnérabilité, en session d'octobre, la Région se donne jusqu'à juin 2027 pour bâtir, avec ses partenaires*, une stratégie régionale d'adaptation qui permette de proposer un plan d'actions et des solutions concrètes à mettre en oeuvre rapidement dans les territoires bretons, les logements, les équipements et les activités. Le *diagnostic de vulnérabilité de la Bretagne face au changement climatique*, réalisé par les bureaux d'études Carbone 4 et Edater, aidera la collectivité et ses partenaires à hiérarchiser et amplifier les efforts qui détermineront notre qualité de vie future. La Bretagne est l'une des seules Régions à ce jour à disposer d'un état des lieux aussi complet, commune par commune.

Nous le savons désormais : l'année 2026 sera une année médiane en 2050 et plutôt fraîche en 2100. Il est donc indispensable, pour celles et ceux qui y vivent aujourd'hui, et **encore plus pour la jeunesse** qui connaîtra la fin du siècle, d'accélérer le travail déjà engagé depuis la BreizhCOP en menant de front le combat de l'**atténuation (réduire les émissions de GES) et de l'adaptation au changement climatique**.

La Région n'a pas attendu cet été et ses températures record pour engager des actions concrètes : **rénovation thermique des bâtiments et création d'îlots de fraicheurs dans les lycées, climatisation dans les TER...** Mais l'adaptation de la Bretagne au changement climatique est un **chantier collectif**. La Région souhaite donc jouer **un rôle moteur dans la mobilisation de tous les acteurs, tout en s'appuyant sur ses compétences (aménagement, transport, développement économique et formation)** pour aller plus loin.

2026 : PARTAGER L'ÉTAT DES LIEUX

En lien avec l'État, l'Office Français de la Biodiversité, l'agence de l'Eau Loire-Bretagne, le CEREMA, l'ADEME et la Banque des Territoires, la Région a mobilisé **plus d'une centaine de structures bretonnes au cours du premier semestre 2026, réparties en 12 goupes de travail** pour dresser un état des lieux factuel et documenté des **risques et impacts environnementaux, économiques et sociaux** auxquels la Bretagne est déjà confrontée.

Ce diagnostic met en évidence **la vulnérabilité croissante de la Bretagne** face au changement climatique. Lors de la canicule de juin 2026, il a fait **41,8°C** à Théhillac (56), une température qui pourrait devenir la norme en été. À horizon 2100, les projections anticipent **40 jours supplémentaires** par an de journées chaudes.

La pression sur la ressource en eau est tout aussi préoccupante : 76,6% de l'alimentation en **eau potable** dépend de nappes superficielles, dont la disponibilité se raréfie déjà.

Le littoral n'est pas épargné, avec une **élévation du niveau de la mer attendue de 35 à 56 cm à Brest d'ici 2100**. À l'échelle bretonne, ce sont jusqu'à 130 000 personnes, plus de 40 000 logements situés en zone basse et 79 monuments historiques qui pourraient être submergés.

Base de travail collective, le diagnotic confirme qu'**aucune des 1 200 communes bretonnes ne sera épargnée par les effets du dérèglement climatique**, même si les impacts varient d'un territoire à l'autre et que le **sud-est de la Bretagne** apparaît d'ores et déjà exposé à des risques croisés.

L'enjeu, crucial, pour les acteurs locaux, est désormais de **jouer collectif**, via une approche systémique, afin d'éviter les impacts en cascade. "*Ce diagnostic est **un bien commun pour la Bretagne**, mis à disposition, en open source, de tous ceux et toutes celles qui préparent l'adaptation de leur territoire ou de leur activité*", précise Loïg Chesnais-Girard.

Le document sera complété d'ici quelques jours par un **outil de visualisation cartographique** qui permettra, à l'échelle d'une commune, d'appréhender son **degré de vulnérabilité face à ces aléas.** "*Notre objectif est d'identifier ensuite les **priorités d'actions communes** qui écartent notamment les mauvaises solutions*", ajoute Michael Quernez, 1er Vice-président au climat et aux mobilités.

Isoler et végétaliser : dans les lycées bretons, la Région a déjà anticipé les effets du dérèglement climatique

Dès que s'impose une opération de rénovation ou de maintenance des lycées publics sous sa responsabilité, la Région veille à ce que les opérations intègrent isolation thermique et végétalisation des espaces extérieurs, afin que les jeunes (76 500 répartis dans 116 établissements) étudient dans de bonnes conditions et s'y sentent bien, hiver comme été.
Utilisant des matériaux naturels (paille ou fibre de bois), la rénovation thermique par l'extérieur a fait ses preuves depuis une dizaine d'années sur les bâtiments construits dans les années 60-70. Une fois les menuiseries remplacées et les toitures refaites, le confort est garanti, quelle que soit la température extérieure. Le phénomène des fortes chaleurs s'accentuant, la pose de brise-soleils et d'auvents s'imposent aussi sur les façades orientées au sud.
Enfin, les arbres, arbustes et autres végétaux jouent un rôle essentiel dans le quotidien des lycéens, en créant des îlots de fraîcheur et des écrans de protection naturels. C'est pourquoi la Région continue de planter et de désimperméabiliser les cours de récré !

2027 : PRIORISER LES ACTIONS

Une seconde phase des travaux s'ouvre à présent : **la construction d'un plan d'actions ciblées** qui devra hiérarchiser les risques et prioriser les actions, au regard des moyens disponibles.

La Région souhaite assurer **la coordination et le pilotage de cette démarche**, **tout en renforçant les mesures d'adaptation qui s'appliquent à son propre patrimoine et à ses différentes politiques publiques** (lycées, transports, aménagement, ports, aides aux entreprises...).

Enfin, une attention particulière sera portée **aux enjeux socio-économiques** afin que les impacts du dérèglement climatiques n'aggravent pas non plus les fractures sociales sur le territoire breton. Car **les conséquences seront plus lourdes pour les populations déjà fragiles.** Les personnes âgées isolées, les malades chroniques, les ménages vivant dans des logements mal adaptés disposent en effet de moins de moyens pour faire face. **Les petites entreprises et les exploitations agricoles** aux marges réduites auront aussi davantage de difficultés à financer leur adaptation.

La Région assume donc **une triple responsabilité pour, à la fois, répondre à l'urgence climatique, défendre la justice sociale et préserver nos souverainetés**.

** La stratégie régionale d'adaptation en cours d'élaboration s'inscrit dans la dynamique du partenariat* Ambition Climat Bretagne *qui associe l'État, l'ADEME, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Office français de la biodiversité, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et la Région. Le diagnostic a été cofinancé par la Région, l'État, l'ADEME et la Banque des territoires.*

Dans les dunes du Sud-Finistère

La Région crée la plus grande Réserve Naturelle Régionale

À l'occasion de cettte session des 14 et 15 octobre 2026, la Région s'apprête à classer les dunes et paluds bigoudènes en Réserve naturelle régionale (RNR), renforçant ainsi la protection d'un des espaces naturels les plus remarquables du littoral breton. Ce classement, qui porte à douze le nombre de réserves naturelles bretonnes, marque une nouvelle étape dans la stratégie régionale en faveur de la biodiversité.

Situé au cœur de la baie d'Audierne, dans le sud-ouest du Finistère, le site couvre **près de 1 424 hectares**, dont 923 hectares terrestres et 500 hectares marins, répartis sur neuf communes du Pays bigouden.

Il abrite le plus vaste massif dunaire du Finistère ainsi que les étangs de Trunvel et de Kergalan, les deux plus grands plans d'eau naturels du département. Grâce à une **combinaison unique de dunes, de zones humides, de paluds et de landes**, la zone concernée est un réservoir exceptionnel de biodiversité.

Le site accueille plus de **700 espèces floristiques** et près de **1 200 espèces animales, dont environ 320 espèces d'oiseaux**. Il constitue un refuge majeur pour une faune et une flore rares ou menacées, parmi lesquelles le gravelot à collier interrompu, la panure à moustaches, le phragmite aquatique ou encore la fétuque bigoudène, plante endémique de ce milieu. La création de cette réserve est l'aboutissement de plusieurs années d'un travail réunissant collectivités, services de l'État, associations, scientifiques, propriétaires et usagers du lieu.

Plus de 300 acteurs locaux ont participé à une vaste concertation engagée depuis 2022, confirmant un large soutien au projet.

La future réserve permettra de **renforcer la préservation des milieux naturels, d'améliorer la connaissance scientifique du site et d'accompagner les usages dans le respect de ce patrimoine exceptionnel**. Elle sera cogérée par les communautés de communes du Haut Pays bigouden et du Pays bigouden Sud, avec l'appui de la Région Bretagne et de l'ensemble des partenaires engagés.



La future réserve s'entendra sur le territoire de 9 communes du Sud-Finistère (Plozévet, Pouldreuzic, Plovan, Tréogat, Plonéour-Lanvern, Tréguennec, Saint-Jean-Trolimon, Plomeur et Penmarc'h)

Pour continuer à développer son offre ferroviaire

La Région mutualise la gestion de son matériel

L'appétit pour le train des Bretonnes et des Bretonnes ne se dément pas, notamment pour les trajets du quotidien. Chaque jour, 54 000 voyageurs empruntent ainsi le réseau TER *BreizhGo*, dont la fréquentation connaît la plus forte croissance de France (+60% en 2025 par rapport à 2019). Cette réussite est le fruit d'une politique résolument tournée vers les abonnés et autres usagers des transports en commun en Bretagne. Depuis 2002 et sa prise de compétence en la matière, la Région a investi plus de 700 M€ pour l'achat et la modernisation de ses matériels, contribuant ainsi au confort des usagers du TER. Et la collectivité continue sur cette voie puisque que, après la livraison de neuf nouvelles rames Regio2N cet été, elle décide de participer la Société publique interrégionale des investissements en faveur des transports (SPL SPITT), qui a pour mission l'acquisition, la maintenance et la gestion de matériels ferroviaires, à l'approche de l'ouverture progressive à la concurrence des services régionaux de transport.

Des trains plus nombreux et mieux connectés entre eux ainsi qu'aux autres modes de transport ont fait du TER breton (**440 circulations/jour**) une véritable réussite : **sa fréquentation a augmenté de 60% entre 2019 et 2025 alors qu'elle avait déjà cru de +40% entre 2002 et 2019**. Et elle ne cesse de croître puisque, **depuis janvier 2026, celle-ci connaît une hausse de +8% par rapport au 1er semestre 2025 !**

DES RENFORTS D'OFFRE PARTOUT EN BRETAGNE EN SEPTEMBRE 2027

Ces excellents résultats confortent la Région dans son **ambition majeure de renforcer la circulation des TER chaque jour en heures de pointe, en flanc de pointe mais aussi en creux de journée**. Alors que la Région s'était engagée à proposer une augmentation de **+20% des circulations TER** en 2030 **comparé à 2019**, cet **objectif** sera **atteint dès... septembre 2027** et la mise en œuvre de nouveaux renforts d'offres après ceux intervenus depuis 3 ans :+24 TER sur l'étoile rennaise depuis septembre 2024, +17 entre Vannes et Quimper depuis 2025 et **+4 sur ce même axe**, **+29 entre Brest et Lamballe et +6 entre Rennes et Nantes en 2027.**

Cette constante montée en puissance du TER permet de **répondre aux attentes des usagers et à l'impératif de la préservation de l'environnement**, **en désaturant les axes routiers** et **en proposant une alternative économique et décarbonée à la voiture individuelle**.

"Nous renforçons le réseau* BreizhGo *pour donner aux Bretonnes et aux Bretons davantage de liberté pour se déplacer, préserver leur pouvoir d'achat et protéger la biodiversité. Partout en bretagne, ils sont de plus en plus nombreux à choisir le car ou le train. La fréquentation du TER a doublé en moins de 10 ans, rappelle Loïg Chesnais-Girard. ***Avec la hausse du prix des carburants, pouvoir laisser sa voiture au garage, même quelques jours par semaine, c'est une économie qui compte à la fin du mois."***

DES RAMES EN PLUS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ AU QUOTIDIEN

Pourconcrétiser ce "saut d'offre", la Région a commandé **9 rames longues Regio2N** (train à 2 niveaux) pour un investissement de **144 M€** (16 M€ par rame). Cofinancées par la Région et les intercommunalités partenaires des projets *BreizhGo* Express Sud et Nord, ces rames permettront de **mettre en œuvre les renforts TER programmés en septembre 2027**. D'ici là, **leur circulation, dès septembre dernier** après leur livraison cet été, aura pour premier effet d'**augmenter de 20% le nombre de places assises dans les TER *BreizhGo*** et de **décongestionner certaines liaisons bondées.**

LA SPL SPITT POUR GÉRER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR

Pour continuer à développer son offre ferroviaire, la Région fait le choix de **confier ses matériels ferroviaires** (dont 98 rames) à la Société publique locale "Société interrégionale des Investissements en faveur des Transports" (SPL SPIIT), dont l'**acquisition**, la **maintenance** et la **gestion des matériels à long terme** sont le coeur de métier.
L'adhésion de la collectivité à cette société qui vise aussi à **sécuriser et préparer au mieux l'ouverture à la concurrence**,permettra surtout de **renforcer la maîtrise de ses actifs ferroviaires** et **de mutualiser les moyens avec les trois Régions** déjà membres de la SPL : **Occitanie**, **Nouvelle-Aquitaine** et **Centre-Val de Loire**.

LA RÉNOVATION DU *TIRE-BOUCHON* LANCÉE, CELLE DE GUINGAMP <> CARHAIX SUR LES RAILS

Depuis la mi-septembre et la fin de son service estival, la ligne du *Tire Bouchon* est en chantier. Elle fait l'objet d'une régénération de l'ensemble des composants de la voie ferrée afin de la pérenniser. Inscrite au Contrat Plan Etat-Région (CPER), cette opération de renouvellement représente un investissement de 54,5 M€, financés par la Région (40%), l'État (26,5%), Auray Quiberon Terre Atlantique (20,5%), SNCF Réseau (7,5%) et le Département du Morbihan (5,5%). Autre opération de renouvellement d'une ligne de desserte fine du territoire breton inscrite au CPER : la régénération des 53 km de la voie Guingamp <> Carhaix, dont le financement par la Région à hauteur de 41% (27,5 M€), au côté de l'Etat et des collectivités locales partenaires, a été acté par les élus régionaux le 28 septembre dernier. Les travaux interviendront en 2027-2028 en fermeture de ligne.